

Claire Placial, « Ernest Renan : du génie des langues au génie des peuples. La littérature biblique au prisme du comparatisme. », dans *Orientalisme et Comparatisme*, éd. par Yves Clavaron, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2014, p. 93-106.

Ernest Renan : du génie des langues au génie des peuples. La littérature biblique au prisme du comparatisme.

Selon Edward Saïd, Ernest Renan est une des principales figures de la constitution d'un orientalisme scientifique appuyé sur le comparatisme :

Par exemple, Renan a exposé, en 1848, ses recherches linguistiques sur les langues sémitiques dans un style qui tire beaucoup de son autorité de la grammaire comparée, de l'anatomie comparée et des théories raciales de l'époque, ce qui a donné du prestige à son orientalisme et, revers de la médaille, rendu l'orientalisme vulnérable – il l'est resté – au courants de pensée passagèrement en vogue en Occident, comme à ceux qui ont eu une influence plus sérieuse, de l'utopisme à l'impérialisme¹.

Le jugement de Saïd sur Renan est assez sévère : Saïd voit dans Renan un des vecteurs qui ont contribué à construire les représentations de l'Orient par opposition à l'Occident ; il est conscient pourtant du fait que Renan est en cela le produit de son époque, et appelle à le saisir comme « un type de praxis culturelle² » représentatif de l'émergence de l'orientalisme scientifique. C'est dans cette perspective que cet article s'intéresse ici aux traductions qu'a données Ernest Renan de la Bible, pour montrer comment elles constituent un important pivot dans la réception des textes bibliques en tant que productions littéraires orientales. L'étude des traductions bibliques d'Ernest Renan, au prisme de la question, chez lui cruciale, de la méthode comparatiste dans l'émergence d'un orientalisme aux prétentions scientifiques, permet d'éclairer les mutations philologiques qui jettent un jour nouveau sur la réception des textes bibliques dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, et qui connaissent des prolongations importantes au début du 20^{ème} siècle, jusque dans les traductions les plus courantes de la Bible.

Le corpus des traductions de Renan : un choix représentatif d'une lecture non religieuse de la Bible

Le premier ouvrage consacré par Renan à un texte Biblique est *Le Livre de Job : étude sur l'âge et le caractère du poème*³, qui paraît en 1859. Cet ouvrage est suivi de *Cantique des cantiques : étude sur l'âge et le caractère du poème*⁴. Ces deux ouvrages sont très proches dans leur esprit et leur méthode : leurs titres sont extrêmement similaires ; ils sont publiés chez le même éditeur à un an d'intervalle. Vingt-ans plus tard, en 1882, il publie encore une traduction de l'Ecclésiaste, encore une fois précédée d'une « étude sur l'âge et le caractère du livre »⁵. Ce sont là les seules traductions bibliques publiées par Renan. Le choix de ces trois livres est significatif. Ce sont en effet d'une part des livres traditionnellement inclus au

¹ Edward Saïd, dans *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Traduit de l'américain par Catherine Malamoud. Paris, Editions du Seuil, 1980, p. 58. Sur Renan, voir encore *ibid.*, p. 69 et p. 154.

² *Ibid.*, p. 154.

³ Ernest Renan, *Le Livre de Job : étude sur l'âge et le caractère du poème*, traduit de l'hébreu par Ernest Renan, Paris, Michel-Lévy frères, 1859.

⁴ Ernest Renan, *Le Cantique des Cantiques*, traduit de l'hébreu avec une étude sur le plan, l'âge et le caractère du poème, Paris, Michel Lévy frères, 1860. Nouvelle édition : Paris, Arléa, 1990.

⁵ Ernest Renan, *L'Ecclésiaste, traduit de l'hébreu, avec une étude sur l'âge et le caractère du livre*, par Ernest Renan, membre de l'Institut, Paris, Calmann Lévy, éditeur, Ancienne maison Michel Lévy Frères, 1882

nombre des textes sapientiaux, dispensateurs d'une « Sagesse ». Mais également ces livres sont parmi ceux qui posent les plus grands problèmes théologiques : le Cantique parce qu'il s'agit d'un chant d'amour dans lequel Dieu ne figure pas explicitement ; Job pour la question posée de la présence du mal dans le monde et de la rétribution des justes ; l'Ecclésiaste pour son aspect en quelque sorte nihiliste – rien de nouveau sous le soleil.

L'organisation des ouvrages dans lesquels paraissent ces traductions témoigne du statut que le philologue accorde à ce texte biblique. Comme le relève Dominique Millet-Gérard à propos du *Cantique des cantiques*, l'ouvrage « se présente comme une « édition critique » - ce que traduit le titre : « Le Cantique des Cantiques traduit de l'hébreu avec une étude sur le plan, l'âge et le caractère du poème »⁶. Il en va de même des traductions de Job et de l'Ecclésiaste, dans les deux cas inférieures en volume à l'ensemble des péritextes, qui semblent être la raison d'être de la publication. Le cas du Cantique est spécifique : l'ouvrage comprend deux versions du *Cantique*, qui en réalité reprennent littéralement la même traduction, mais diffèrent par leur compréhension générique. Renan s'en explique dans la préface :

La même considération m'a forcé d'adopter pour l'arrangement de la traduction un parti qui d'abord surprendra peut-être, mais dont on reconnaîtra, j'espère, l'utilité. La traduction se trouve en ce volume imprimée deux fois, une première fois sans aucune addition explicative et sous une forme qui ne laisse rien présager quant au plan du poème, les seules coupes qu'on y trouve étant celles qui frappent au premier coup d'œil un lecteur attentif, et ces coupes d'ailleurs n'ayant qu'un caractère provisoire ; une seconde fois avec les coupes et les explications qui résultent de la discussion à laquelle je me suis livré dans l'étude sur le plan du poème⁷.

Orientalisme et comparatisme au service de la traduction biblique

Quelques mots sur les sources de Renan. Il est relativement facile de reconstituer les outils bibliographiques dont s'est servi Ernest Renan dans son travail de traducteur. D'une part, Renan cite très abondamment ses sources, étayant son discours de mentions parfois presque envahissantes des ouvrages dont il réfute ou reprend les thèses. D'autre part, Renan a légué sa bibliothèque à la BnF où elle constitue désormais le fond Renan ; il existe de plus un catalogue de cette bibliothèque, établi peu après sa mort, et édité par les éditions Calmann Lévy⁸. Ce catalogue nous permet de vérifier si Renan possédait de fait les ouvrages qu'il cite, et de nous faire une idée des différents ouvrages qui composaient sa bibliothèque, notamment des dictionnaires et grammaires qu'il possédait au moment de sa mort. On constate dans la bibliothèque de Renan la présence d'un très grand nombre de grammaires hébraïques, dont plusieurs sont en allemand, et plusieurs traduites de l'allemand ; du dictionnaire de Gesenius ; de l'ouvrage de Lowth sur la poésie sacrée des Hébreux⁹ dans sa traduction française de 1812 ; d'ouvrages consacrés par les philologues allemands au Cantique des cantiques et à

⁶ Dominique Millet-Gérard, *Le Signe et le sceau. Variations littéraires sur le Cantique des Cantiques*, Genève, Droz, 2010, p. 271.

⁷ Ernest Renan, *Le Cantique des cantiques*, ouvrage cité, p. 11.

⁸ *Catalogue de la bibliothèque de M. Ernest Renan*, Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1893. Ce catalogue est conservé à la BnF et consultable grâce à la microfiche M 8877.

⁹ Robert Lowth, *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, par M. Lowth., Traduites pour la première fois du latin en français, Lyon, imprimerie de Ballanche, 1812. Renan possède une réédition de 1839.

l'Ancien Testament en général¹⁰. Par ailleurs, la bibliothèque de Renan fait une large place aux langues et civilisation orientales, du bassin méditerranéen à la Chine.

Ce sont donc des outils de philologue et d'orientaliste qu'utilise Renan. On perçoit l'importance dans sa bibliothèque ainsi que dans les références par lesquelles il étaye ses traductions des textes bibliques, des travaux des philologues anglais et surtout allemands, parmi lesquels Ewald¹¹ semble la référence principale.

Le recours de Renan au comparatisme se fait selon des modalités diverses, qui reflètent ce que son époque entend par « comparatisme » : d'abord, un recours à la grammaire comparée des langues sémitiques, ensuite, un recours à la confrontation des textes orientaux et occidentaux. Le recours à la grammaire comparée est d'autant plus logique, si l'on situe les traductions bibliques de Renan dans l'œuvre de Renan et dans leur époque, que Renan est l'auteur en 1855 d'un ouvrage intitulé *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*¹². L'ambition de cet ouvrage est de donner un pendant à la *Grammaire comparée des langues européennes* de Franz Bopp¹³. Ce travail trouve ses prolongements dans les traductions de Job, du Cantique des cantiques et de l'Ecclésiaste. La filiation est explicitée par Renan lui-même :

Le livre de Job peut être considéré comme l'idéal d'un poème sémitique. La traduction que j'offre au public se rattache de la sorte à l'ensemble de travaux que j'ai entrepris sur les langues et le génie des peuples auxquels on s'est habitués à donner le nom de Sémites¹⁴.

Les efforts de Renan pour dater les textes se fondent notamment sur l'évaluation de la qualité de la langue. Ainsi, Job est estimé par Renan très ancien, à cause de la qualité particulière de l'hébreu, qui selon lui témoigne du fait que le texte a été rédigé avant que l'hébreu ne devienne langue sacrée coupée de la langue quotidienne aramaïsée :

La langue du livre de Job est l'hébreu le plus limpide, le plus serré, le plus classique. On y trouve toutes les qualités du style ancien, la concision, la tendance à l'énigme, un tour énergique et comme frappé au marteau, cette largeur de sens, éloignée de toute sécheresse, qui laisse à notre esprit quelque chose à deviner, ce timbre charmant qui semble celui d'un métal ferme et pur. Nulle part on ne se sent plus loin de cette facilité lâche, de cette platitude obligée d'une langue qui a cessé d'être parlée et qui est cultivée artificiellement¹⁵.

La démarche comparatiste est ici essentiellement historique, et l'on perçoit bien comment les travaux de traduction de Renan sont éclairés par la démarche qui était la sienne dans *L'Histoire et système comparé des langues sémitiques* : il s'agit de s'appuyer sur l'état de la langue des textes, comparativement aux autres productions bibliques, pour en proposer une datation. On lit également, en marge de l'Ecclésiaste :

¹⁰ Notamment ceux d'Ewald (*Die poetischen Bücher des alten Bundes erklärt*, Göttingen, 1837, *Das Hohelied Salomos*, Göttingen, Deuerlich, 1826), de Wette (*Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in der Bibel*, 1852).

¹¹ Georg Heinrich August Ewald, *Das Hohelied Salomo's übersetzt, mit Einleitung, Anmerkungen und einem Anhang über den Prediger*, Göttingen, P. Deuerlich, 1826

¹² Ernest Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Paris, Imprimerie impériale, 1855.

¹³ Sur cet ouvrage, voir l'article de Perrine Simon-Nahum, « Renan et l'histoire des langues sémitiques », dans *Histoire Épistémologie Langage*, Tome 23, fascicule 2, 2001, p. 59-75.

¹⁴ *Le livre de Job*, ouvrage cité, p. i.

¹⁵ *Le livre de Job*, ouvrage cité, p. xxxvii

La langue est ici évidemment le critérium le plus important. (...) Le vieux style hébreu a un caractère à part, ferme, nerveux, serré comme un câble, tordu, énigmatique. L'hébreu moderne, au contraire, est lâche, sans timbre, flasque, tout à fait analogue à l'araméen¹⁶.

On note ce qu'il peut y avoir d'approximatif dans une telle évaluation, et du reste, les erreurs de Renan sont nombreuses, et relevées par différents critiques¹⁷.

Par ailleurs, la datation très ancienne qu'établit Renan aussi bien pour Job¹⁸ que pour l'Ecclésiaste et le Cantique, qu'il estime contemporains de Salomon (9^{ème} siècle avant Jésus-Christ), bien que fondée sur l'examen de la langue, est maintenant clairement invalidée ; du reste l'époque même de Renan, des philologues¹⁹ remarquent la présence de nombreux aramaïsmes dans le Cantique des cantiques et en concluent une rédaction du texte postérieure de quatre siècles au moins. Mais il n'y a pas que la datation des textes qui soit le support d'un recours à la comparaison. L'évaluation du genre littéraire des textes bibliques se fait assez systématiquement par confrontation avec les textes occidentaux et notamment les textes de l'antiquité gréco-latine, bien que Renan réfute la possibilité d'une comparaison directe. Ainsi à propos de Job :

Les Sémites ont ignoré les genres de la poésie fondés sur le développement d'une action, l'épopée, le drame et les genres de spéculation fondés sur la méthode expérimentale ou rationnelle, la philosophie, la science. Leur poésie, c'est le cantique ; leur philosophie, c'est la parabole. La période fait défaut à leur style, comme le raisonnement à leur pensée. L'enthousiasme, aussi bien que la réflexion, s'exprime chez eux par des traits vifs et courts, où il ne faut rien chercher d'analogue au nombre oratoire des Grecs et des Latins. Le poème de Job est sans contredit le chef-d'œuvre le plus ancien de cette rhétorique, dont le Coran est au contraire l'exemple le plus rapproché de nous²⁰.

On voit ici apparaître l'idée d'une bipartition littéraire séparant les productions littéraires des Sémites et celles des Grecs et des Latins, bipartition qui caractérise l'ensemble des périodes des traductions des livres bibliques. Il y a d'un côté une « vivacité d'imagination » et une poésie du chant, du cantique ; de l'autre côté, la « marche régulière de la pensée ». La rationalité est occidentale ; l'enthousiasme oriental – que le monothéisme soit une invention sémite, pour reprendre les termes de Renan, n'est pas un hasard pour le philologue. Ces quelques lignes semblent témoigner d'une essentialisation culturelle : l'esprit de la poésie de Job est perçue comme emblématique de l'esprit sémite, et n'est pas tant liée, si l'on se fonde ce passage, aux particularités de l'époque de composition ou même aux propriétés de la langue hébraïque qu'à l'esprit constitutif du peuple hébreu en tant que peuple sémite. Pourtant, plus tard, dans l'étude qui précède sa traduction de l'Ecclésiaste, Renan écrit :

¹⁶ *L'Ecclésiaste*, ouvrage cité, p. 51.

¹⁷ Voir à ce titre les pages consacrées par Perrine Simon-Nahum à l'analyse des conséquences d'un système comparatiste fondé sur l'hébreu et non sur l'akkadien (article cité, p. 64-65).

¹⁸ Renan estime que Job est antérieur à la captivité des Hébreux et donc à 700 avant JC. Il estime en outre que « l'atmosphère où ce curieux livre nous transporte n'est pas plus spécialement hébraïque qu'iduméenne ou ismaélite » (ouvrage cité, p. xvi.)

¹⁹ Notamment Ferdinand Hitzig, cité par Renan, qui estime que l'état de langue désigne un texte rédigé au nord de la Palestine, après l'époque salomonique (*Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum Alten Testament. Das Hohe Lied erklärt von D. Ferdinand Hitzig*, Leipzig, Verlag von S. Hirzel, 1855)

²⁰ *Le livre de Job*, ouvrage cité, p. lxxiii

Admirable pour l'expression de la passion, l'hébreu n'a aucune souplesse pour le raisonnement. L'arabe, au XI^e et au XII^e siècle de notre ère, se trouva dans le même embarras. On le fit servir à l'expression d'idées pour lesquelles il n'avait pas été créé. De là une extrême gaucherie. Sauf les moments où ils s'échappent dans le mysticisme, les philosophes arabes sont de mauvais écrivains. Les langues sémitiques ne se prêtent nullement à l'expression d'idées enchevêtrées. Elles recherchent le trait vif, l'étincelle, elles décomposent le raisonnement et en étalent les membres. Supposons Descartes pourvu d'un tel instrument ; où serait le *Discours de la méthode*²¹ ?

Ce qui se révèle aussi bien dans les considérations sur la poésie sémitique dans la préface de Job en 1858 que dans les considérations sur les langues sémitiques dans la préface de l'Écclésiaste, c'est que cette opposition binaire entre sphère sémitique et sphère indo-européenne, qui recoupe Orient et Occident, semble anhistorique, alors même que Renan est sensible à l'évolution des langues sémitiques et qu'il fonde sur cette évolution une partie de son analyse des textes bibliques. La production littéraire de l'antiquité hébraïque – l'Écclésiaste est rédigé au 9^{ème} siècle selon Renan – rend compte des mêmes tendances structurelles que des textes rédigés bien plus tard. Job, le Coran, l'arabe au 11^{ème} et 12^{ème} siècle ont les mêmes caractéristiques philosophiques et littéraires ; d'un autre côté, Descartes comme les latins et les grecs sont capable d'une construction plus élaborée du discours, que ce soit dans la fiction (notamment dans l'épopée et dans le drame) ou dans la philosophie. C'est ce qu'Edward Saïd analyse en ces termes :

Manière comparative, comme tout le traité de Renan sur la branche sémitique des langues orientales prend beaucoup de peine à le montrer : l'indo-européen est pris comme la norme vivante, *organique*, et, par comparaison, l'on voit que les langues orientales sémitiques sont *inorganiques*. Le temps est transformé en l'espace de la classification comparative, qui, au fond, est fondée sur une opposition binaire rigide entre langues organiques et inorganiques.²²

On pourrait multiplier les exemples de propos de cette nature dans les péritextes des traductions bibliques :

Dans l'étude sur Job :

Les Hébreux, et les Orientaux en général, avaient sur la composition des idées fort différentes des nôtres. Leurs œuvres n'ont jamais eu ce cadre parfaitement défini auquel nous sommes habitués, et il faut se garder de voir des interpolations ou des retouches partout où nous trouvons des manques de suite qui nous étonnent²³.

C'est surtout par sa manière de conduire le raisonnement que l'auteur du poème de Job nous étonne et accuse profondément les traits de sa race. Les relations abstraites ne s'expriment, dans les langues sémitiques, qu'avec la plus grande difficulté. L'embarras de l'hébreu pour énoncer le raisonnement le plus simple est quelque chose de surprenant. La forme du dialogue qui, entre les mains de Socrate, devint pour l'esprit grec un si admirable instrument de précision, ne sert ici qu'à voiler le défaut de méthode rigoureuse. (...) L'auteur, comme tous les Sémites, n'a pas l'idée des beautés de composition résultant de la sévère discipline de la pensée. Il procède par intuitions vives, non par déductions²⁴.

²¹ Ernest Renan, *L'ecclésiaste, traduit de l'hébreu, avec une étude sur l'âge et le caractère du livre*, par Ernest Renan, membre de l'Institut, Paris, Calmann Lévy, éditeur, Ancienne maison Michel Lévy Frères, 1882, p. 79.

²² Edward Saïd, ouvrage cité, p. 168.

²³ *Le livre de Job*, ouvrage cité, p. xliv.

²⁴ *Ibid.*, p. lxv.

Dans l'étude sur le Cantique des cantiques :

Le manque de goût pour les grandes fictions est l'un des traits de l'esprit sémitique. Les musulmans de nos jours sont restés fidèles à cette ancienne antipathie ; les efforts qu'on tente à Beyrouth et en Algérie pour introduire chez les Arabes l'usage des représentations restent sans grand résultat. (...) Cette curieuse lacune dans les littératures des peuples sémitiques tient, du reste, à une cause plus générale, je veux dire à l'absence d'une mythologie compliquée, analogue à celle que possèdent tous les peuples indo-européens. (...) Les deux seuls grands théâtres originaux de l'Antiquité, le théâtre grec et le théâtre hindou (...) sortent directement de la mythologie et y prennent tous leurs sujets²⁵.

Dans l'étude sur l'Ecclésiaste :

C'est ici le point de vue où il faut se placer pour bien apercevoir l'opposition profonde du système aryen et du système sémitique, ainsi que le secret de la divergence absolue de ces deux grandes races en fait de religion²⁶.

L'auteur se perd en des réflexions dont on ne voit pas le lien avec le thème principal. Comme dans le livre de Job, il faut mettre de la complaisance pour ramener à l'unité cette divagation sans frein. Le manque d'unité est aussi le défaut qu'on trouve au plus haut degré dans le Cantique des cantiques. Seuls, les Grecs ont su créer des œuvres logiques, parfaitement suivies, conséquentes avec elles-mêmes. Le *simplex duntaxat et unum* est la découverte du génie grec. Chaque composition hellénique est comme un temple, où toutes les parties sont des fonctions les unes des autres, si bien qu'on peut restituer le tout avec une seule de ses parties. Certes, il n'en est pas ainsi du *Cohélet*. Des chapitres entiers pourraient être retranchés sans que le tout en souffrît²⁷.

Incidences sur la traduction des textes bibliques

Quelles sont les incidences sur la traduction des textes bibliques de cette sempiternelle confrontation des productions littéraires orientales et occidentales, les textes bibliques étant, dans une essentialisation des productions des « sémites », pensés comme représentatifs de la littérature orientale, et donc comme radicalement différents des œuvres occidentales, et étrangères au goût des contemporains et des compatriotes du traducteur ? Le paradoxe est que d'un côté, Renan entreprend de reconstituer, par les méthodes philologiques, les principes qui ont gouverné à la rédaction des livres bibliques qu'il traduit, ce qui suppose de déterminer le genre littéraire auxquelles elles appartiennent ; de l'autre côté, le constat de radicale étrangeté de ces textes, considérés à l'aune du goût occidental, suppose dans la traduction elle-même une forme d'acclimatation des textes.

Cela aboutit à des textes français qui sont, génériquement, surdéterminés, dans le sens où Renan s'est efforcé de rendre perceptible ce qu'il estime être leur fonctionnement générique. Le cas paroxystique est celui du Cantique des cantiques, dont Renan propose deux traductions, ou plutôt deux impressions, l'une simple, l'autre comportant un appareil dramatique. La première version comprend seize « morceaux » (le terme est de Renan) numérotés en capitales romaines de I à XVI. Les seize morceaux comprennent parfois un, parfois plusieurs paragraphes, qui ne correspondent pas nécessairement au découpage des versets. La traduction est rédigée en prose, respectant parfaitement les usages du français

²⁵ *Le Cantique des cantiques*, ouvrage cité, p. 119.

²⁶ *L'Ecclésiaste*, ouvrage cité, p. 31.

²⁷ *Ibid.*, p. 86.

classique en terme de grammaire et de ponctuation. Le nom des locuteurs n'est pas précisé ; aucun signe diacritique (guillemets, tirets...) n'est utilisé pour marquer l'alternance des locuteurs. La traduction comporte des notes de bas de page assez peu nombreuses, venant la plus part du temps éclairer le lecteur sur les *realia* mentionnés dans le texte.

La seconde version reprend exactement le texte de la première, mais en apportant des aménagements formels considérables. Renan en effet voit dans le *Cantique* un drame, dont il donne lui-même le plan général dans l'étude :

Si nous tirons les conséquences de l'analyse qui précède, nous arriverons à diviser *Le Cantique des cantiques* en cinq actes complets, plus un épilogue qu'on peut à volonté détacher du poème.

Le premier acte s'étend de	I, 2 à II, 7.
Le 2 ^e acte s'étend de	II, 8 à III, 5.
Le 3 ^e acte s'étend de	III, 6 à V, 1.
Le 4 ^e acte s'étend de	V, 2 à VI, 3.
Le 5 ^e acte s'étend de	VI, 4 à VIII, 7.
L'épilogue s'étend de	VIII, 8 à VIII, 14. ²⁸

Ce découpage scénique est à peu de choses près identique aux seize morceaux de la première version : les deux premiers morceaux forment la première scène, les deux suivants la deuxième, pour le reste, l'articulation du texte est la même.

Comme dans bien des œuvres théâtrales du XIX^e siècle, Renan fait précéder le texte du drame proprement dit de la liste des « personnages » ainsi que d'un argument qui narre l'action de chaque scène. Le nombre des personnages est conséquent ; il tranche par rapport aux répartitions des prises de paroles distribuées entre l'épouse et l'époux, ou le bien-aimé et la bien-aimée. Cependant certaines paraphrases des XVII^e siècle et XVIII^e siècle comportent elles aussi un grand nombre de personnages. L'innovation principale de Renan est ailleurs. La grande nouveauté de son interprétation, c'est la distinction de deux personnages masculins. C'est là le nœud du drame qu'est, selon cette lecture du texte, le *Cantique* : le roi Salomon a enlevé la Sulamite, une belle jeune femme, à son amant le berger, pour la faire entrer dans son harem, d'où son amant la délivre. La justification de cette trame dramatique et de cette redistribution des personnages repose chez Renan sur des arguments philologiques, en premier lieu le système de vocatifs et d'appellations. Notons l'extrême nouveauté formelle de cette traduction, qui induit une véritable rupture dans l'histoire de la traduction du *Cantique des cantiques*.

La cohabitation de ces deux versions du texte, l'une simple, l'autre accompagnée du découpage dramatique déterminé par Renan, est justifiée par la conception qu'a Renan de la tâche du traducteur, qui est énoncée succinctement dans la préface :

Si je m'étais borné à la première forme, j'aurais manqué au devoir le plus essentiel du traducteur, qui est de donner au lecteur un texte qui s'explique de lui-même. Si je n'eusse donné que la seconde forme, on m'eût reproché avec raison d'imposer mon hypothèse avec ma traduction ; il eût été difficile de faire abstraction des coupes et des indications scéniques ; le texte nu ne se fût pas suffisamment dégagé. Au contraire, dans le parti que j'ai adopté, la liberté du lecteur est pleinement respectée ; il peut, si bon lui semble, en ne lisant que la première version, chercher à bâtir une hypothèse meilleure que celle que j'ai proposée²⁹.

²⁸ *Ibid.*, p. 85.

²⁹ *Ibid.*, p. 11.

L'introduction dans les textes d'inserts dramatiques qui permette de « donner au lecteur un texte qui s'explique de lui-même » est motivée par l'incomplétude du texte dans sa forme primitive, selon le traducteur. Renan par ailleurs réitère le diagnostic selon lequel les écrivains de l'Orient ancien – comme du reste de l'Orient contemporain – ne sauraient parvenir au degré de construction, de clarté formelle, qui caractérise la littérature occidentale, et dans sa traduction, il supplée aux manques de l'original, plutôt que de se contenter d'en décrire les faiblesses. Le cas de sa traduction du Cantique est en la matière assez extrême : dans ses traductions de Job et de l'Ecclésiaste, on ne trouvera qu'une seule version française du texte. Mais tout de même, on note la volonté de Renan de donner raison du texte qu'il traduit, d'en déterminer le genre et la forme littéraire, et de le traduire en conséquence, tout en respectant par ailleurs scrupuleusement les usages linguistiques français. Ainsi distingue-t-il, dans l'Ecclésiaste, passages traduits en prose et passages traduits en vers. Il s'en explique ainsi dans l'étude précédant le texte :

Le traducteur est à cet égard un excellent juge. Toutes les traductions de l'Ecclésiaste ont, en quelques endroits, un air gauche et incohérent. Dans l'hypothèse où c'est l'auteur lui-même qui, de temps en temps, rompt sa trame pour y broder des espèces d'appliques, on obtient un texte bien plus satisfaisant (...) Mais comment rendre sensible, dans une traduction, ce passage de la prose aux citations en vers ? D'ordinaire, pour exprimer le rythme de la poésie hébraïque, il suffit de conserver la coupe parallèle des distiques. (...) Il n'en serait pas de même dans *Cohélet*. Le parallélisme est ici très faible³⁰.

C'est donc ainsi que Renan décide du style à conférer aux passages poétiques de sa traduction :

Il s'agissait de calquer en français des sentences conçues dans le ton dégagé, goguenard et prudhomme à la fois de Pibrac, de Marculfe ou de Chatonnet, de produire une saveur analogue à celle de nos quatrains de moralités ou de nos vieux proverbes en bouts-rimés³¹.

Concrètement, voilà comment est traduit la toute fin du texte, où l'on voit du reste quel type d'inserts intervient ici pour distinguer ce que Renan estime être les différentes strates de rédaction du texte :

Epilogue

Ajouté à une époque où le livre *Cohélet* fermait le recueil des Hagiographes

XII 11 *Les dires des sages*

Sont des aiguillons,

Des clous qui soulagent

Les efforts volages

De l'attention.

Le concile antique

Nous les a transmis

Comme œuvre authentique,

Vraiment canonique,

D'un unique esprit.

12 Maintenant c'est assez ; lorsqu'on t'apportera

D'autres livres, mon fils, ne les accepte pas ;

Jamais ne finira la rage d'en écrire ;

³⁰ *L'Ecclésiaste*, ouvrage cité, p. 82-83.

³¹ *Ibid.*

Mais la chair se fatigue à vouloir tous les lire.

13 Résumé : Tout bien entendu, crains Dieu et observe ses commandements ; car c'est là tout l'homme. 14 Il n'y a pas d'acte sur lequel ne doive s'exercer le jugement de Dieu, qu'il s'agisse de choses connues ou cachées, de bien ou de mal.

Renan, donc, s'est adonné à une forme d'imitation pour retranscrire la tonalité des « sentences » goguenardes de l'Ecclésiaste, en cherchant à puiser ses ressources stylistiques chez des versificateurs de son époque. Sans aller jusque là, l'ensemble de ses traductions témoigne d'une adaptation du style même de son texte français aux attentes de ses contemporains en terme de style. La perception de la différence radicale des littératures orientales et occidentales ne débouche pas sur une tentative de restitution de l'altérité linguistique et stylistique en française, mais de même que le genre littéraire est explicité afin de rendre le texte plus lisible, de même, il s'agit de respecter scrupuleusement le génie de la langue française. En la matière, Renan s'éloigne sensiblement de la tradition allemande :

J'ai voulu montrer aussi comment j'imagine que l'on pourrait traduire les œuvres de l'antique génie des Hébreux. Il me semble que les traducteurs entendent, en général, leurs devoirs d'une manière fort incomplète. On croit conserver la couleur de l'original en conservant des tous opposés au génie de la langue dans laquelle on traduit ; on ne songe pas qu'une langue ne doit jamais être parlée ni écrite à demi. (...) De telles licences sont permises en allemand, je le sais ; mais c'est là une des facilités que j'envie le moins à nos amis d'outre-Rhin. La langue française est puritaine : on ne fait pas de conditions avec elle. On est libre de ne point l'écrire ; mais dès qu'on entreprend cette tâche difficile, il faut passer les mains liées sous les fourches caudines du dictionnaire autorisé et de la grammaire que l'usage a consacrée³².

Pour conclure quelques mots sur la postérité de la méthode de Renan, et sur un paradoxe. Renan entend fonder l'étude des textes bibliques, hors de toute perspective chrétienne ou confessionnelle, sur des méthodes scientifiques, philologiques. Il n'invente rien : il suit les philologues allemands, qui depuis Herder au moins analysent et traduisent notamment le Cantique des cantiques comme un texte littéraire ancien, en s'interrogeant sur sa genericité littéraire et sur la valeur de son style.

Or ce que l'on ne peut manquer de constater, c'est l'impossible consensus en la matière, comme l'observe Anne-Marie Pelletier à propos de la détermination du genre littéraire du Cantique des cantiques. Elle évoque la façon dont, à la suite des travaux de Gunkel, les exégètes font de l'interrogation sur le genre littéraire du Cantique un préalable nécessaire à sa traduction. Elle cite notamment les travaux de Denis Buzy³³ et d'André Robert³⁴, qui identifient dans le Cantique un chant, relevant du genre du mashal. Elle inscrit leur démarche, pourtant ancrée dans le sein de l'exégète catholique, dans la lignée de Renan :

C'est aussi la même ligne théorique de recherche qu'adopte Renan dans son commentaire de 1860 où il démontre, dans le sillage de l'interprétation dramatique de Jacobi, que le Ct. doit être considéré comme un drame obéissant à une rigoureuse progression qu'il décrit en retranscrivant le poème sous la forme d'une succession de scènes articulées en cinq actes.

³² Job, p. ii-iii.

³³ Voir Denis Buzy, *Le Cantique des Cantiques*, traduit et commenté par D. Buzy, Paris, Éditions Letouzey et Ané, 1950.

³⁴ Voir notamment André Robert, *Le Cantique des cantiques*, Paris, les éditions du Cerf, 1951. André Robert est le traducteur du Cantique pour la Bible de Jérusalem.

On remarquera au passage combien il est étonnant de constater que des exégètes aboutissant à des conclusions diamétralement opposées, puissent le faire au nom d'une même confiance méthodologique dans la même notion de genre littéraire³⁵.

Les traductions de Buzy et Robert diffèrent en effet grandement de celle de Renan : elles sont rédigées en lignes ou vers blancs. On voit comment l'exégèse littéraire trouve ses répercussions dans la traduction, des traductions d'une extrême différence formelle. Le rapprochement de Renan, philologue athée positiviste, et d'exégètes catholiques, n'est pas anodin. Si Renan a connu à son époque l'opposition virulente des traducteurs catholiques lui reprochant des traductions et des méthodes toutes profanes, en revanche au 20^{ème} siècle le type d'examen sur les genres littéraires de la Bible qui a contribué à initier a connu une postérité importante, jusque, via l'exégèse Gunkelienne, au sein de la Bible de Jérusalem. La démarche visant à expliquer les obscurités des textes bibliques par la grammaire comparée des langues sémitiques d'une part, par l'examen des *realia* dans le milieu proche oriental d'autre part, se généralise dans la traduction biblique, y compris confessionnelle ; cela témoigne notamment d'un point de jonction moins manifeste, mais toujours important, des méthodes comparatives et de l'exégèse, des études bibliques et de l'orientalisme.

³⁵ Anne-Marie Pelletier, *Lectures du Cantique des cantiques, de l'énigme du sens aux figures du lecteur*, Rome, Editrice Pontificio Istituto Biblico, 1989, p. 38.